



Distr. :

LIMITÉE ECA-

AO/ICE.24/

Document : FR

VINGT-QUATRIÈME (24ème) RÉUNION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET EXPERTS (24ème CIE) POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Thème :

**"Tirer Parti de la Mise en Œuvre de la ZLECAf pour Construire des Economies
Résilientes et Durables en Afrique de l'Ouest à l'ère du COVID-19".**

9-11 novembre 2021

Note Conceptuelle

**Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest
Maison des Nations Unies, 428 Avenue du Fleuve P.O. Box 744 / BP 744 Niamey, Niger**

**Tel : +227 20-72-73-00/01, Fax : +227 20-72-28-94, Email : eca-BSR-AO-registry@un.org,
Website : <http://www.uneca.org/fr/BSR-AO>**

I. Contexte

Suite à une recommandation de l'[Assemblée Générale des Nations Unies \(ONU\)](#), la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) a été créée en 1958 par le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), afin d'encourager la coopération économique entre les États Membres (les Nations du [Continent Africain](#)). Le mandat de la CEA est de promouvoir le développement économique et social de l'Afrique, parallèlement à sa mission de générer des idées et des actions pour la prospérité de l'Afrique. La CEA dispose de cinq Bureaux Sous-Régionaux (BSR), qui lui permettent de transformer son travail normatif et ses analyses en activités opérationnelles au niveau sous-régional. Le Bureau de la CEA/BSR-AO est basé à Niamey, au Niger, et couvre les quinze États Membres de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone et Togo. Les BSR ont été restructurés en 2019, afin d'être adaptés et de mieux répondre aux défis de développement spécifiques de leurs sous-régions respectives. Dans cette optique, les Dynamiques Démographiques pour le Développement (DDD) ont été identifiées comme le domaine de spécialisation du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest (BSR-AO), compte tenu des importants défis démographiques auxquels sont confrontés les pays de la sous-région.

Dans le cadre de la coopération économique régionale, le Comité Intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et Experts (CIE) de la CEA a été créé par l'Assemblée Générale des Nations Unies. La réunion du CIE est organisée chaque année par les Bureaux Sous-Régionaux de la CEA pour discuter des performances économiques et sociales nationales et régionales, sur la base des rapports préparés par les Bureaux Sous-Régionaux.

Le CIE du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest est composé de hauts fonctionnaires et d'experts des 15 États membres de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un cadre statutaire permettant aux États membres d'orienter et de superviser l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Travail du Bureau. A cet égard, le CIE assure l'alignement des activités menées par le Bureau sur les priorités sous-régionales et nationales, tout en faisant des recommandations relatives au développement économique et social de la sous-région. Ces recommandations sont présentées à la Conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la CEA pour examen et décision.

Chaque année, le CIE réunit des décideurs de haut niveau des États Membres pour discuter des performances économiques et sociales et formuler des recommandations aux États Membres et aux autres acteurs du développement.

La réunion du CIE est accueillie chaque année, et sur demande, par un État Membre de la sous-région. Cette année, la 24^{ème} réunion sera accueillie par la Gambie, du 10 au 11 novembre 2021. Le thème de la session est le suivant : **"Tirer profit de la mise en œuvre de la ZLECAf pour Construire des Economies Résilientes et Durables en Afrique de l'Ouest à l'ère du Covid-19"**. Ce thème est retenu sur la base des recommandations de la 23^{ème} session du CIE qui s'est tenue en 2020.

A l'instar des sessions antérieures, le CIE 24 de cette année sera précédé d'un dialogue sur les politiques qui aura lieu le 9 novembre 2021, afin de discuter (1) des résultats du forum des Organisations Intergouvernementales (OIG) de l'Afrique de l'Ouest et de la plateforme du secteur privé qui s'est tenu en mai 2021, (2) des principaux jalons du Forum Régional des Affaires - **"Autonomiser les Jeunes et les Femmes pour Stimuler le Programme de Transformation de l'Afrique"** organisé en septembre 2021 et des résultats de la Conférence Internationale sur le Compte de Transfert National qui s'est tenue en

octobre 2021. Cette session sera l'occasion de lancer l'initiative "**Made in West Africa**", une recommandation clé du Forum régional des OIG et du secteur privé.

II. Objectifs et Thème de la 24^{ème} Réunion du CIE

Avec le début des échanges commerciaux dans le cadre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) en janvier 2021 et l'apparition et la propagation de la pandémie de Covid-19, l'espace socio-économique en Afrique a été affecté. L'objectif principal de la 24^{ème} réunion du CIE est donc de discuter de la manière dont les changements récents ont affecté le développement économique et social des pays d'Afrique de l'Ouest. En particulier, la réunion cherche à identifier les forces inhérentes et la résilience des économies de l'Afrique de l'Ouest pour rebondir après la pandémie de Covid-19, les défis, les opportunités ainsi que les voies stratégiques vers la construction d'un développement plus résilient et durable, en exploitant les nombreuses opportunités de la ZLECAf.

À cette fin, les hauts fonctionnaires et experts de la région examineront les rapports statutaires produits par le Secrétariat. La session offrira également aux États Membres l'occasion d'examiner le rapport sur la mise en œuvre du Plan annuel et du Programme de Travail du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest depuis la 23^{ème} session du CIE, le rapport sur le profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest et le rapport d'étape sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Afrique de l'Ouest. Ces rapports respectifs et les discussions qui menées seront examinés dans le contexte de la reprise économique à partir du COVID-19, la mise en œuvre de la ZLECAf constituant un point d'ancrage pour cet agenda.

III. Justification du Thème Principal de la 24^{ème} Réunion du CIE

L'adoption de la ZLECAf le 21 mars 2018, à Kigali (Rwanda), par les Gouvernements Africains a marqué une étape importante vers la réalisation à la fois de l'Agenda 2030 des Nations Unies (ONU) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). La ZLECAf, un des projets centraux du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063¹, a été officiellement lancé le 7 juillet 2019 à Niamey, au Niger, lors de la réunion extraordinaire de l'UA. La ZLECAf est officiellement devenue opérationnelle le 1er janvier 2021, jetant ainsi les bases d'un processus de renforcement du commerce intra-africain. L'Accord ZLECAf a parmi ses objectifs et buts déclarés : (a) la création d'un marché unique pour le commerce des biens et des services, conformément à la vision panafricaine d'une "Afrique Intégrée, Prospère et Pacifique" inscrite dans l'Agenda 2063 ; (b) la création d'un marché libéralisé pour les biens et les services aidé par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce des biens ou des services ; (c) une efficacité accrue des procédures douanières, de la facilitation du commerce et du transit ; (d) le développement et la promotion des chaînes de valeur régionales et continentales ; (e) le renforcement du développement socio-économique, de la diversification et de l'industrialisation à travers l'Afrique.

Avec une population estimée à plus de 1,3 milliard d'habitants en 2020 et une projection de 1,5 milliard d'ici 2025², l'Afrique est le deuxième plus grand continent du monde, après l'Asie, qui compte 4,6 milliards d'habitants. Cette importante population constitue une base de consommateurs et un marché potentiel pour le commerce sur le continent africain. Outre la taille de sa population, le continent est également bien doté en ressources naturelles variées. En dépit de sa population et la richesse de ses ressources, l'Afrique est l'un des continents les plus pauvres du monde, avec un PIB total de 2 600

¹ <https://au.int/en/agenda2063/ftyip>

² <https://population.un.org/wpp/Download/Probabilistic/Population/>

milliards de dollars et un PIB moyen par habitant de 1 970 dollars en 2020³. L'Afrique de l'Ouest représente environ 26,5 % (688 milliards de dollars) de l'économie (PIB) et plus d'un tiers (30,8 %, 401 millions)⁴ de la population africaine.

Une réponse notable aux défis actuels du développement du continent est la facilitation de la production et du commerce entre les pays membres, pour laquelle la ZLECAf fournit une plateforme. Premièrement, la ZLECAf devra d'intégrer davantage la population africaine, elle créera également un bloc économique d'environ 3,5 trillions de dollars et ouvrira une nouvelle ère de développement sur le continent. Deuxièmement, il est envisagé qu'elle permette aux économies africaines de renforcer la coopération Sud-Sud, de conquérir de nouveaux marchés et de diversifier les sources d'approvisionnement. Troisièmement, la ZLECAf pourra favoriser une forte augmentation du commerce intra-africain, de plus de 50 % et même de deux fois plus dans les dix ans suivant l'entrée en vigueur de l'accord, contre environ 15 % actuellement, tout en créant davantage plus d'emplois pour la population jeune de l'Afrique⁵.

Un pilier important sur lequel repose la ZLECAf est la force des Communautés Economiques Régionales (CER) existantes sur le continent, comme le prévoit l'article 5b sur les principes généraux⁶. La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est l'un des premiers blocs de CER en Afrique à se lancer dans l'intégration économique.

Au cours des quatre dernières décennies de sa création, les membres de la CEDEAO ont fait d'énormes progrès vers l'intégration régionale grâce à plusieurs traités signés et mis en œuvre tels que : Le Schéma de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (SLE) ; le Tarif Extérieur Commun (TEC) ; la garantie de la libre circulation des personnes avec une carte d'identité commune et le droit d'établissement ; et diverses initiatives régionales telles que la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest et la Stratégie de Développement du Secteur Privé, parmi beaucoup d'autres.

La CEDEAO a également réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la ZLECAf. En Septembre 2021, 12 des 15 (80%) pays de la CEDEAO ont ratifié l'Accord ZLECAf (comparé à 69,1% au niveau continental) , qui est l'un des projets majeurs du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine⁷. De même, sur les 12 pays africains qui ont validé leur stratégie nationale ZLECAf, 8 (66,7%)⁸ sont en Afrique de l'Ouest.

Malgré l'importance de la région de l'Afrique de l'Ouest dans le contexte de la ZLECAf, la région se caractérise toujours par des défis socio-économiques notables.

Avec un total de 513 946 cas d'infection confirmés et 6 710 décès, l'Afrique de l'Ouest représentait 10,6% et 5,8% (respectivement) des cas de Covid-19 en Afrique au 30 juillet 2021⁹. Bien que les taux d'infection soient relativement faibles par rapport à d'autres régions, la pandémie a un impact économique et social négatif important. Selon les récentes Perspectives Economiques Régionales (PER) du Fonds Monétaire International (FMI) d'avril 2021 pour l'Afrique (ASS), la croissance du PIB réel de

³ <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>

⁴ <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>

⁵ <https://repository.uneca.org/handle/10855/43253>

⁶ https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf

⁷ https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-14_ten_year_implementation_french.pdf

⁸ Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Togo, Niger, Sierra Leone, Gambie et Burkina Faso.

⁹ AU, Afrique CDC, juillet 2021

l'Afrique de l'Ouest a chuté à 0,7% en 2020, contre 3,5% en 2019, en raison de la pire récession mondiale depuis plus d'un siècle ; et due à la pandémie de COVID-19, les effets négatifs étant surtout ressentis par le Cap Vert, le Liberia, la Guinée-Bissau, la Sierra Léone, le Mali et le Nigéria¹⁰.

On constate que l'évolution du PIB, qui contraste nettement avec la chute brutale prévue, est attribuable à des mesures de confinement plus ciblées et moins restrictives, ainsi qu'à une croissance économique positive au Bénin (2,3%), en Côte d'Ivoire (2%) et au Niger (1,2%)¹¹.

La pandémie a également entraîné une augmentation des dépenses publiques en raison des dépenses substantielles liées à la réponse sanitaire et à la fourniture d'une aide sociale aux groupes vulnérables de la population. Cette situation a creusé les déficits budgétaires et aggravé la crise de la dette, les déficits budgétaires et les dettes publiques s'élevant respectivement à 6,9% et 38,8% du PIB en 2020¹². On estime qu'environ 7,3 millions d'emplois à temps plein¹³ ont été perdus en raison des mesures de confinement et autres restrictions imposées pour enrayer la propagation du virus dans différents pays de la région.

La pandémie a également eu un impact négatif sur le commerce dans la région de la CEDEAO, et entre les États Membres de la CEDEAO et d'autres partenaires commerciaux africains et mondiaux. Les impacts de la pandémie en Afrique, et en Afrique de l'Ouest, sont exacerbés par les caractéristiques de la région, à savoir une marge de manœuvre budgétaire limitée, des économies peu diversifiées axées sur les exportations de produits primaires et un vaste secteur informel¹⁴.

En dépit des impacts négatifs de la pandémie du covid-19, l'économie ouest-africaine est sur la voie d'une reprise progressive, bien que celle-ci soit encore fragile. Ceci suggère la nécessité de renforcer la reprise économique en construisant un chemin de croissance et de développement plus résilient et durable. La ZLECAf offre des opportunités uniques pour accélérer cette reprise et ce développement économiques, qui peuvent être exploitées grâce à des efforts de collaboration régionale.

Les économies ouest-africaines sont marquées par une forte prédominance des petites et moyennes entreprises, et/ou celles opérant dans le secteur informel¹⁵ et à faible productivité¹⁶, dont les contraintes ont été exacerbées par la pandémie du COVID-19. La pandémie a également mis en évidence la fragilité structurelle des économies de la sous-région, due à leur manque de transformation, comme en témoigne la structure de ses exportations, largement composées de matières premières.

¹⁰ Projet de note de politique générale du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA, Évaluation de l'impact de Covid-19 sur les économies ouest-africaines en 2020.

¹¹ <https://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook>

¹² <https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2021/04/15/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2021>.

¹³ Moniteur OIT : COVID-19 et le monde du travail. Septième édition Estimations et analyses actualisées, janvier 2021, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--dcomm/documents/briefingnote/wcms_767028.pdf

¹⁴ Pandémie de COVID-19 : Impact des mesures de restriction en Afrique de l'Ouest - Bénin | ReliefWeb, <https://reliefweb.int/report/benin/covid-19-pandemic-impact-restriction-measures-west-africa>

¹⁵ 9 Le secteur informel contribue pour 25 à 65 % au PIB dans 13 des 15 pays d'Afrique de l'Ouest (Perspectives économiques régionales - Afrique subsaharienne - Relancer la croissance, FMI, avril 2017).

¹⁶ https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR-CHAP2.pd

La CEA reconnaît l'importance de la mise en œuvre de la ZLECAf pour accélérer le redressement et le développement de l'Afrique après le conflit du 19 décembre¹⁷. La mise en œuvre effective de la ZLECAf facilitera la création de chaînes de valeur sous-régionales en vue de transformer les ressources naturelles et minérales dont l'Afrique de l'Ouest est dotée. Plus précisément, grâce à la création et à la facilitation du commerce (formel et informel transfrontalier), la ZLECAf devra conduire à l'expansion de la production des secteurs des biens et services échangeables, ce qui entraînera une allocation des ressources, une augmentation de l'emploi et de la génération de revenus, ainsi qu'une amélioration de la génération de revenus pour les gouvernements. La ZLECAf a le potentiel de s'attaquer au chômage régional estimé à 6,6 pour cent en 2020, et en particulier au chômage des jeunes qui s'élevaient respectivement à 12,0 pour cent en 2019¹⁸. Par conséquent, la ZLECAf devra être un point d'ancrage pour une reprise économique inclusive, transformatrice, résiliente et durable des pays d'Afrique de l'Ouest.

À cet égard, la CEA/BSR-AO a soutenu la formulation de stratégies nationales ZLECAf et de cadres de mise en œuvre dans huit pays. De même, le Bureau fournit un soutien technique à d'autres pays dont les stratégies ZLECAf sont soit en cours d'élaboration, soit finalisées.

Dans la même lancée, le forum virtuel sous-régional des OIG et du secteur privé d'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de la ZLECAf, qui s'est tenu en mai 2021, a reconnu qu'il était impératif d'identifier et de consolider les mesures et actions conjointes impliquant la CEDEAO, l'UEMOA, le FEWACCI, le CCR-UEMOA et d'autres OIG, ainsi que les plateformes régionales du secteur privé et des OSC, afin d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf en Afrique de l'Ouest. Parmi les principales recommandations à mettre en œuvre, la réunion a appelé à la mise en œuvre de l'initiative "Made in West Africa", en tant que plate-forme régionale pour promouvoir la création de valeur ajoutée aux produits locaux, en utilisant la ZLECAf comme point d'ancrage. L'initiative sera lancée lors de la 24ème session du CIE, avec des mesures et des actions concrètes visant à la rendre opérationnelle.

En outre, le Forum Régional des Affaires de la CEA/BSR AO, qui s'est tenu en septembre 2021 et auquel ont participé environ 300 femmes, jeunes et chefs d'entreprise, a débouché sur le lancement de la plateforme de mise en relation des entreprises d'Afrique de l'Ouest 'West Africa Business Linkages Platform'.

En réunissant des femmes et des jeunes entrepreneurs de toute la région, ainsi que des partenaires de la coalition pour les aider à s'intégrer dans les écosystèmes commerciaux d'Afrique de l'Ouest, la plateforme de mise en relation des entreprises d'Afrique de l'Ouest s'intègre dans l'initiative "Made in West Africa" tout en appuyant son opérationnalisation.

Dans l'ensemble, des politiques et des programmes ciblés et axés sur les résultats sont essentiels pour faire face à la pandémie de Covid-19 et répondre aux défis y relatifs, compte tenu notamment de la vague actuelle de la variante delta. Par conséquent, la mise en place d'une relance résiliente, inclusive et durable de l'économie ouest-africaine nécessite des stratégies de relance économique nationales et régionales opportunes, concertées, cohérentes et bien ciblées.

¹⁷

¹⁸

C'est dans ce contexte que la 24^{ème} Réunion de la CIE sera organisée, afin de rassembler les planificateurs de politiques des Etats membres de la CEDEAO pour discuter de l'impératif de "**Tirer parti de la Mise en Œuvre de La ZLECAf pour Construire des Economies Résilientes et Durables en Afrique de l'Ouest à l'ère du Covid-19**".

IV. Participation

Les participants à la 24^{ème} CIE comprennent des experts de haut niveau en planification du développement, en économie et en commerce en Afrique de l'Ouest, des OIG, d'autres parties prenantes et des partenaires du développement. Par conséquent, les délégués seront issus des 15 États d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des hauts fonctionnaires et des experts de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'Union du fleuve Mano (UFM) et d'autres organisations intergouvernementales (OIG) sous-régionales. La Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de Développement (BAD) et d'autres institutions financières internationales seront également représentées.

Outre la CEA, d'autres Agences du système des Nations Unies contribueront au succès de la réunion.

V. Documents du CIE

Compte tenu du thème de la 24^{ème} CIE, les délibérations seront guidées par le contenu des différents documents de travail qui seront présentés par la CEA/BSR-AO. Les documents qui seront présentés sont les suivants :

- Rapport sur la mise en œuvre du Plan de Travail du BSR-AO pour la période septembre 2020 - septembre 2022 ;
- Rapport sur le Profil et les Perspectives socio-économiques de l'Afrique de l'Ouest 2020/2021 ;
- Rapport d'étape sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Afrique de l'Ouest ; et
- Note d'orientation des discussions sur le thème du CIE

VI. Résultats attendus de la 24^{ème} Réunion du CIE

La 24^{ème} réunion du CIE devra enrichir et adopter les projets de rapports qui seront présentés par la CEA/BSR-AO. Elle devra également adopter des recommandations politiques orientées vers l'action qui seront ensuite soumises aux décideurs, afin d'éclairer la formulation des programmes de développement nationaux et d'accélérer le processus d'intégration régionale. Dans cette perspective, un accent particulier sera mis sur la façon de tirer parti de la ZLECAf pour la reconstruction, la relance et la construction d'économies résilientes pour accélérer le développement durable dans la région de la CEDEAO, tenant compte de la pandémie de Covid-19. Un rapport détaillé de la réunion résumera les présentations, les discussions, les ajouts à faire aux documents présentés, les principales conclusions et les recommandations.

VII. Organisation, Date et Format de la Réunion

La 24^{ème} session de la CIE sera de nature **hybride**, se déroulant **physiquement et virtuellement**, du 9 au 11 novembre 2021, avec des sessions plénières et une table ronde au cours de laquelle des rapports

préparés par le Bureau et des déclarations d'éminents experts seront présentés et discutés. Tous les rapports et documents de la 24ème session du CIE seront publiés sur le site web de la CEA/BSR-AO : <http://www.uneca.org/BSR-AO/>.

VIII. Langues de Travail

Les langues de travail de la réunion seront le Français et l'Anglais.

IX. Dispositions Administratives et Logistiques

La CEA/BSR-AO informera les participants des dispositions logistiques de participation à cette réunion, notamment les liens de connexion à la plateforme virtuelle. Des informations supplémentaires sur les autres dispositions administratives seront fournies dans la note d'information, qui sera envoyée aux délégués ayant confirmé leur participation.

X. Contacts

Au BSR-AO de la CEA

Pour confirmer votre participation, demander des informations supplémentaires et faire toute autre demande concernant la réunion, contactez :

La Directrice du Bureau sous-régional de la CEA - Afrique de l'Ouest

B.P. 744 Niamey

Niger

Les copies scannées des correspondances devront être envoyées à : Mme Kadijiatou Amadou, Assistante Administrative principale, Tel +227 20 72 73 12 Email : amadouk@un.org

Avec copie à

Madame Zara Sani, Assistante Administrative, Tél : +227 20 72 73 12, Email : saniz@un.org

M. Amadou Diouf, Chef de la Section des Initiatives Sous-Régionales, Tél : +227 20 72 73 35 / Mob. : +227 90 95 28 47, Email : diouf19@un.org

Pour toute demande administrative, logistique et autre informations

En Gambie

M. Alagie Fadera

*Direction de la planification du développement
Ministère des Finances et des Affaires Economiques
Le Quadrangle, Banjul
Gambie
Tél : (220) 4202262 / 9930 493/2230333
Skype : alagie.fadera*